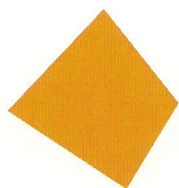


# Pratiques innovantes

Dans ce numéro d'*Un autre regard*, nous avons choisi de vous présenter quelques innovations susceptibles de répondre aux besoins de nos proches et à nos attentes, qu'il s'agisse de soins, de logement, d'accompagnement ou de déstigmatisation. Ces innovations, encore trop rares dans le champ de la psychiatrie, ne demandent qu'à être développées. Elles ont toutes en commun de s'adapter aux situations particulières que connaissent les personnes souffrant de troubles psychiques et de prendre en compte ce qui est essentiel : l'humain.

## UNE ÉQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE

### AU SERVICE DES ADOLESCENTS DANS LE CHER



Intervenir en amont auprès des adolescents en difficulté, adapter la démarche au contexte géographique et social et pallier l'obstacle du refus ou de la non-demande des jeunes : autant de problèmes que toute une équipe de psychiatrie infanto-juvénile cherche à résoudre dans le Cher.

En choisissant de créer une équipe mobile d'un type tout à fait original, le pôle médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (PMPEA) du centre hospitalier George-Sand de Bourges offre une approche revisitée pour ces jeunes. Il fait évoluer la prise en charge des adolescents. Le Dr Michel Hénin, chef de ce service, nous explique cette démarche et le fonctionnement de l'équipe mobile qu'il anime.

#### **Appréhender sur place les difficultés des jeunes en amont**

Un adolescent enfermé dans sa chambre, qui refuse de sortir, qui abuse de la prise de médicaments, d'alcool, de toxique ou de drogue, un jeune qui ne veut plus aller en cours, qui est envahi d'idées suicidaires... La liste est longue des situations inquié-

tantes pour la famille, l'entourage et les enseignants. Des situations à risque qui, finalement, peuvent exploser faute d'avoir pu trouver le moyen d'agir en temps utile, en amont d'une crise qui mène souvent à une hospitalisation en urgence.

« Nous avons donc réfléchi à nos pratiques, nous explique le Dr Michel Hénin. À partir des aspects propres à l'adolescence, en particulier face à la non-demande et compte tenu des difficultés de la population dans ce département rural, nous avons proposé d'aller vers ces adolescents. Le problème d'accès aux soins est crucial. Nous avons pensé qu'il fallait nous déplacer pour intervenir sans attendre. Mais, spécifie le Dr Hénin : « attention, ce n'est pas un dispositif d'urgence. Après un signalement, nous nous rendons au domicile ou dans un établissement scolaire dans un délai d'une semaine, voire parfois deux à trois jours. »

L'idée d'appréhender les difficultés des adolescents, de répondre aux inquiétudes des établissements qu'ils fréquentent ou à celles des familles grâce à une équipe mobile, a paru la plus pertinente. « La possibilité de ren-

contrer les jeunes sur place, avec l'accord des responsables légaux bien entendu, nous a semblé une solution judicieuse. Nous avons été soutenus dans cette démarche par le Conseil général et la protection judiciaire de la jeunesse et nous avons reçu un soutien de la Fondation de France par l'octroi de 40 000 euros. »

#### **Un numéro de téléphone dédié, un camion, une équipe mobile en binôme**

La décision étant prise, il ne restait plus qu'à mettre en place les moyens humains et matériels pour concrétiser l'idée de départ.

« Pour nous déplacer, nous avons aménagé un camping-car en bureau. Ce bureau est beaucoup mieux accepté par les jeunes qu'un lieu de soins. Nous pouvons ainsi nous rendre à proximité d'une institution scolaire par exemple. » Le véhicule permet d'intervenir de façon discrète : « Dans un lieu neutre où l'on peut mettre à distance les conflits qui existent dans les établissements, le camion n'est pas connoté comme un hôpital ou un CMP. »

Les demandes émanant d'un établissement scolaire ou d'une famille sont

